VIEUX PORT MONTRÉAL

PLANIFIONS SON AVENIR

RAPPORT DES ACTIVITÉS DE CONSULTATION SUR L'AVENIR DU VIEUX-PORT DE MONTRÉAL

TABLE DES MATIÈRES

Introduction 3

Contexte de la consultation 4

- Territoire de planification 4
- Grandes lignes du plan directeur préliminaire 7
- Démarche de consultation sur le Plan 9

Sommaire et analyse des opinions exprimées 16

- Vision d'ensemble 17
- Principales interventions proposées 18
- Mise en œuvre 34

Conclusions 35

Annexes 36

INTRODUCTION

En juin 2015, le Vieux-Port de Montréal (VPM) entreprend l'élaboration d'un plan directeur visant à revitaliser le territoire comprenant le Vieux-Port et la Pointe-du-Moulin incluant le Silo 5 (le « Territoire »), dans le but de créer un ensemble urbain novateur sur le plan de l'architecture, du paysage et du développement durable au bénéfice des Montréalais. Il entend soumettre ce plan aux Montréalais et autorités compétentes au début de 2018.

Pour élaborer ce plan, le VPM s'est engagé à mener une démarche de consultation transparente et inclusive auprès des parties prenantes et du grand public. Pour ce faire, il a d'abord mis en place un comité aviseur composés de parties prenantes représentant la diversité d'intérêt en jeu dans la revitalisation du territoire.

S'en est suivi une première ronde de consultation auprès des Montréalais et visiteurs, tenue à l'hiver 2016 et portant sur les orientations d'aménagement et la vision d'avenir du Territoire. Les résultats de cet exercice peuvent être consultés sur le site www.avenirvieuxport.ca.

Au cours des mois qui ont suivi, un Plan directeur préliminaire (le « Plan ») a été élaboré afin de répondre aux enjeux du Territoire et aux attentes et opinions exprimées par les Montréalais et visiteurs lors de la première phase de consultation. Ce plan a été soumis au public en juin 2017 pour une deuxième ronde de consultation. Le présent rapport résume les opinions exprimées lors de cette deuxième ronde.

La première partie du rapport présente le contexte de cette consultation, à savoir :

- **Le territoire de planification**
- **Les grandes lignes du Plan directeur préliminaire**
- **La méthodologie de consultation retenue et les différents mécanismes employés**
- **Le taux de participation aux diverses activités.**

La seconde partie du rapport résume les opinions exprimées en fonction des principales composantes du Plan.

CONTEXTE DE LA CONSULTATION

Territoire de planification

Le territoire de planification visé par le plan directeur comprend le site du Vieux-Port de Montréal et le secteur de la Pointe-du-Moulin, soit le Silo 5 et les terrains de part et d'autre de la rue Mill situés à l'est de l'autoroute Bonaventure. Il exclut le quai Alexandra, qui est sous la responsabilité de l'administration portuaire de Montréal, lequel fait l'objet présentement d'un réaménagement important de sa gare maritime.

Le Vieux-Port de Montréal est une destination récréotouristique, culturelle et éducationnelle très appréciée par les Montréalais et les visiteurs. Il est d'une superficie de 40,7 hectares, longe le fleuve Saint-Laurent sur 2,5 km et attire 7 millions de visiteurs par année, dont 39 % sont des touristes. Il s'agit du site récréotouristique le plus fréquenté au Québec.

Le pouvoir d'attraction du Vieux-Port tient notamment de la diversité des activités, festivals, évènements et spectacles offerts toute l'année.

Les paragraphes suivants décrivent sommairement les différents sous-secteurs du Territoire, présentés d'est en ouest.

Quai de l'Horloge

Le Quai de l'Horloge est connu pour sa tour emblématique et les activités nautiques qui s'y trouvent, notamment la marina du Yacht Club situé dans le bassin du Quai et la plage de l'Horloge qui, depuis 2013, permet aux visiteurs une plus importante proximité avec le fleuve sur le site du Vieux-Port. Le Quai contient également 44 % de l'offre de stationnement sur le site, soit 700 places, qui sont réparties sur le bas quai près de l'entrée Berri et au bout du quai. Le site du Hangar 16 à l'entrée du quai n'a pas été retouché.

Esplanade

Constituée principalement d'un grand espace vert, l'esplanade relie le territoire du Vieux-Port d'est en ouest. Offrant une promenade sur 2,5 km, l'esplanade est bordée au nord par une piste cyclable, une voie ferrée et la rue de la Commune.

Secteur Bonsecours

Le secteur Bonsecours offre plusieurs activités et événements tout au long de l'année, dont la location de pédalos en été et une patinoire en hiver. À celles-ci s'ajoutent en période estivale des attractions telles que la Tyrolienne MTL et Voiles en Voiles. Ce secteur comprend également la Grande Roue de Montréal, qui a commencé ses opérations en septembre 2017.

Quai Jacques-Cartier

La vocation de ce quai est principalement de servir de plateau événementiel, accueillant une diversité de spectacles et d'événements, dont le Cirque du Soleil en été et Igloofest en hiver. Faisant face à la Place Jacques-Cartier, un important point de ralliement du Vieux-Montréal, il constitue le point d'accès au Vieux-Port le plus achalandé. Ce quai est également relié au secteur Bonsecours et au quai de l'Horloge par une passerelle piétonne située à son extrémité.

Quai King-Edward

Le Quai King-Edward est occupé par le Centre des sciences de Montréal (CSM). Sa vocation éducative actuelle s'inscrit dans la vision d'avenir du Territoire et sera pour cela maintenue. Le CSM accueille annuellement 700 000 visiteurs le plaçant au 2e rang des centres des sciences au Canada. En plus des expositions à caractère scientifique, le CSM a des salles en location pour des événements, lesquelles offrent des vues spectaculaires sur la ville et le fleuve. Son offre en stationnement est de 530 places, aménagées dans une portion de l'ancien hangar.

Pointe-du-Moulin et Silo 5

Le secteur de la Pointe-du-Moulin et son Silo 5, fermé depuis 1994, ont été transférés à la Société immobilière du Canada limitée en 2010. La superficie totale est de 7,5 hectares et la jetée est d'une longueur de 850 mètres. La jetée a été construite à la fin du 19e siècle en réutilisant le remblai provenant en partie du dragage du canal de Lachine. Le complexe du Silo 5, construit en trois phases distinctes entre 1906 et 1957, a été reconnu par le gouvernement fédéral en 1996 pour sa valeur patrimoniale et a été intégré au Site patrimonial de Montréal par le gouvernement du Québec en 1995.

Aujourd'hui, le secteur accueille une offre de services incluant Bota Bota spa-sur-l'eau, le Café des Éclusiers et une offre saisonnière de restauration de rue.

Entrée piétonne Jacques-Cartier – proposition

Crédit : Luxigon

Grandes lignes du plan directeur préliminaire

La seconde ronde de consultation des Montréalais et visiteurs, tenue en juin 2017, a porté sur un plan directeur élaboré au cours des mois précédents.

La vision d'ensemble poursuivie par le VPM dans l'élaboration de ce plan est de renforcer la position du Vieux-Port en tant que site récréotouristique par excellence au Québec.

Cette vision se traduit en plusieurs objectifs, en lien avec les attentes exprimées par les Montréalais, les visiteurs et les parties prenantes au cours des activités de consultation précédentes :

- Améliorer l'accès au fleuve
- Créer de nouveaux pôles d'activités
- Revaloriser les espaces verts et publics
- Confirmer les vocations du Quai Jacques-Cartier et du Quai King-Edward
- Reconnecter le site du Vieux-Port à la ville.

Plusieurs interventions sont proposées pour atteindre ces objectifs, dont les suivantes[1] :

- Le dégagement et le réaménagement de l'esplanade et de ses entrées, afin que l'esplanade devienne un grand espace public linéaire libre, ponctuée de nouvelles places.
- Le rabaissement de la promenade pour se rapprocher de l'eau, par de grands escaliers descendant au niveau du fleuve entre les quais Jacques-Cartier et King Edward, et à l'endroit du Quai de l'Horloge.
- La création d'un pôle d'activités culturelles et récréotouristiques au Quai de l'Horloge et d'un nouveau quartier à usage mixte (résidence, commerce, hôtel, bureau) dans la portion ouest de la Pointe-du-Moulin.
- La réhabilitation du Silo 5, par l'ajout de passerelles et d'un ascenseur panoramique donnant accès aux étages supérieurs, pouvant ainsi être réaménagés pour un nouvel usage.
- L'ajout de passerelles pour relier les différents secteurs du site et créer un circuit en boucle de près de 6 km.
- Le décloisonnement du site par un passage sous la voie ferrée à la hauteur de la rue McGill.
- L'aménagement d'une piste cyclable longeant la rue de la Commune et rejoignant les tronçons existants du Vieux-Montréal et du canal de Lachine.
- L'enlèvement du stationnement de surface du Quai de l'Horloge et la concentration de l'offre dans des stationnements intérieurs dans deux pôles, soit à l'est et à l'ouest.

1 Voir la présentation du Plan directeur préliminaire à www.avenirvieuxport.com

Crédit : Déclik Communications

Démarche de consultation sur le Plan

Complémentarité avec les activités de consultation précédentes

La démarche de consultation portant sur le Plan directeur préliminaire, menée en juin et juillet 2017, s'inscrit en continuité avec les activités de consultation des Montréalais et usagers du site réalisées précédemment, lesquelles portaient sur la vision et les orientations.

LE TABLEAU RÉSUME PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE LES ACTIVITÉS DE CONSULTATION PRÉCÉDENTES[2] :

AOÛT 2015	Sondage auprès des usagers du Vieux-Port
NOVEMBRE 2015	Constitution d'un Comité aviseur réunissant des parties prenantes représentant les divers intérêts en jeu (4 rencontres)
JANVIER 2016	Mise en ligne d'un site Internet d'information et de consultation dédié au projet
JANVIER 2016	Rencontre publique de consultation sur les améliorations à apporter au site et sur la vision d'aménagement
JANVIER À AVRIL 2016	Consultation en ligne sur les améliorations à apporter au site et sur la vision d'aménagement
NOVEMBRE 2016	Groupes de discussion thématiques (5 rencontres)
FÉVRIER À AVRIL 2017	Groupe d'experts pour l'élaboration d'un énoncé de valeur patrimoniale pour le territoire du Vieux-Port

2 Consulter le site www.avenirvieuxport.com

Méthodologie adoptée

L'objectif de la démarche de consultation sur le Plan directeur préliminaire visait à rejoindre, à l'aide de divers mécanismes, un grand nombre et une diversité de Montréalais et d'usagers du site, et de leur offrir des moyens simples et efficaces pour se prononcer sur celui-ci.

À cette fin, divers outils ont été produits et rendus disponibles en ligne puis utilisés lors d'activités de consultation en personne :

- Un document synthèse résumant les grandes lignes du Plan proposé
- Des panneaux explicatifs des différentes interventions
- Une maquette grand format illustrant le plan directeur
- Un questionnaire permettant de se prononcer sur les principales interventions et d'apporter des commentaires et suggestions sur toute autre dimension du projet.

L'utilisation d'un questionnaire unique[3] pour toutes les activités de consultation a été privilégiée de façon à faciliter la rétroaction des participants, à obtenir un portrait d'ensemble des avis exprimés, et à permettre l'analyse des réponses selon différents critères, dont le lieu de résidence, le motif de fréquentation du site, l'âge du répondant et le mécanisme de participation employé.

Le questionnaire comprenait :

- Une question à choix multiple portant sur le niveau d'accord du répondant quant à la vision d'ensemble
- Dix questions à choix multiples portant sur le niveau d'appréciation du participant sur les principales interventions proposées
- Trois questions portant sur le profil du répondant (âge, motif de fréquentation, lieu de résidence)
- Une question ouverte permettant au répondant d'ajouter d'autres commentaires et suggestions sur le Plan.

Le public avait entre le 12 juin et le 12 juillet 2017 pour se prononcer.

Les moyens suivants étaient mis à leur disposition pour le faire :

1. Une rencontre publique au Centre des sciences le 12 juin en soirée
2. Trois journées portes ouvertes sur le site du Vieux-Port les 15, 16, 17 juin de 12 h à 20 h
3. Le site Internet du projet du 12 juin au 12 juillet.

3 Voir le questionnaire à l'annexe A

Crédit : Déclik Communications

Rencontre publique

Lors de cette rencontre, les participants ont pu prendre connaissance de la maquette et des panneaux explicatifs. Le Plan a été présenté par la firme d'architectes Daoust Lestage, retenue pour la conception. Cette présentation a été suivie d'une période de questions et réponses.

En table ronde, les participants ont été invités à discuter entre eux pour :

- Faire ressortir les points forts du plan
- Identifier des aspects à améliorer
- Énumérer les conditions de succès pour la mise en œuvre.

Les conclusions de chaque table ont été ensuite partagées en plénière. Les participants devaient également remplir individuellement le questionnaire de consultation.

Crédit : Déclik Communications

Portes ouvertes

L'activité portes ouvertes s'est déroulée sous un chapiteau situé sur le site du Vieux-Port à proximité de l'entrée St-Pierre. Les participants pouvaient consulter des panneaux d'information et la maquette, en plus d'échanger avec des représentants du VPM et de la firme de concepteurs. Avant de sortir, les visiteurs étaient invités à donner leur avis en remplissant le questionnaire.

Promotion de la démarche de consultation sur le plan directeur

La promotion de la démarche de consultation a été faite de la façon suivante :

- Envoi par courriel à une liste de plus de 375 parties prenantes et personnes s'étant inscrites au préalable pour être tenues au courant des activités de consultation
- Envoi par courriel à diverses organisations locales et régionales pour diffusion à leurs membres
- Envoi de l'infobulletin à la liste de diffusion de la Société du Vieux-Port (16 000 personnes)
- Annonces dans les réseaux sociaux
- Affiches placées sur le site du Vieux-Port
- Annonce sur le site www.avenirvieuxport.com
- Conférence de presse générant une large couverture médiatique.

Crédit : Déclik Communications

Niveau de participation

La démarche de consultation a atteint l'objectif de rejoindre un nombre important de Montréalais et d'usagers du site :

- Environ 150 personnes ont participé à la rencontre publique
- Plus de 1 300 personnes ont participé aux portes ouvertes
- Près de 10 000 visiteurs uniques ont consulté le site www.avenirvieuxport.com (sections en français et en anglais combinées) durant la période de consultation, 1 264 visiteurs ayant téléchargé au moins un document
- Plus de 50 demandes d'information et commentaires sur le Plan ont été reçus par courriel
- 9 organisations et entreprises ont soumis un document pour faire part de leurs points de vue[4].

4 Ordre des Architectes du Québec, Regroupement des commerçants du Vieux-Port, CN, Coprim, Héritage Montréal, Vélo Québec, Administration portuaire de Montréal, Centre d'entrainement de canot à glace, Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Taux de réponse au questionnaire de consultation

Le questionnaire de consultation a été rempli par 1 715 personnes. Environ 70 % des questionnaires ont été complétés en ligne et 30 % lors d'activités de consultation en personne.

Tableau 1.
Questionnaires complétés par type d'activité et nombre de participants

Activité de consultation	Nombre de questionnaires complétés
Rencontre publique	86
Portes ouvertes	398
Consultation en ligne	1 231
Total	**1 715**

Il est important de noter que près de 2 répondants sur 3, soit 1 043 participants, ont pris le temps d'apporter des commentaires additionnels après avoir répondu à la douzaine de questions qui leur étaient soumises. En plus du nombre élevé de participants, ceci démontre l'intérêt et l'engagement des Montréalais et usagers du site envers l'avenir du Vieux-Port.

Les trois quarts des personnes ayant rempli le questionnaire résident à Montréal. Près du quart des répondants habitent à proximité du Vieux-Port[5].

Tableau 2.
Lieu de résidence des répondants

Lieu de résidence des répondants	À proximité du Vieux-Port	Ailleurs à Montréal	En dehors de Montréal	Non indiqué
% des répondants	22 %	49 %	24 %	5 %

De nombreux participants ont sélectionné plus d'une réponse à la question concernant la raison principale pour laquelle ils visitent le Vieux-Port. Les deux réponses les plus fréquentes sont la promenade et la relaxation (55 %) et les activités et évènements (20 %).

Les participants ayant rempli le questionnaire en personne fréquentent davantage le site pour la promenade et la détente (72 %) que les personnes ayant rempli le questionnaire en ligne (49 %). Par ailleurs, les répondants en ligne sont plus nombreux à utiliser le site pour les événements et activités, 24 % contrairement à 7 % des répondants ayant rempli le questionnaire en personne.

5 Aux fins de l'analyse, la zone de proximité du Vieux-Port comprend le territoire suivant : par la rue Peel à l'ouest et la rue de la Commune est/rue Amherst à l'est; et, au nord, par la rue Saint-Antoine à l'est de l'autoroute Bonaventure et par la rue Notre-Dame à l'ouest de l'autoroute Bonaventure.

La distribution par groupes d'âge des répondants montre que la consultation a permis de rejoindre les différents groupes d'âge, tel qu'indiqué dans le tableau suivant :

Tableau 3.
Distribution des groupes d'âge des répondants

Âge	15 à 24	25 à 34	35 à 44	45 à 54	55 à 64	65 et +
% des répondants	8 %	21 %	20 %	16 %	20 %	15 %

La démarche de consultation a donc atteint un second objectif, soit celui d'obtenir l'opinion d'une diversité de Montréalais et d'usagers du site.

Image : Daoust Lestage Inc • Données numériques 3D : © Copyright Ville de Montréal • Source d'information : Division de la Géomatique

SOMMAIRE ET ANALYSE DES OPINIONS EXPRIMÉES

Une analyse quantitative et qualitative des opinions exprimées lors de la consultation sur le Plan directeur préliminaire est présentée dans cette deuxième partie du rapport.

Les résultats sont présentés selon les thématiques abordées dans le questionnaire de consultation, soit :

1. La vision d'ensemble
2. Les principales interventions proposées
3. Les autres aspects du Plan et la mise en œuvre.

L'information ayant servi à cette analyse provient des sources suivantes :

- Questionnaires complétés lors des différentes activités de consultation en personne et en ligne
- Commentaires recueillis lors de la rencontre publique et des portes ouvertes
- Opinions exprimées par les entreprises et organisations ayant transmis des rapports
- Commentaires transmis par courriel.

Vision d'ensemble

Les participants se sont prononcés dans le questionnaire de consultation sur leur niveau d'accord en lien avec la vision proposée en répondant à la question suivante :

« Le plan directeur préliminaire pour la revitalisation du Vieux-Port propose un meilleur accès au fleuve, de nouveaux pôles d'activités, la revalorisation des espaces verts et publics et la reconnexion du Vieux-Port à la ville. Dans l'ensemble, êtes-vous en accord avec la vision proposée dans ce plan ? »

Une forte majorité des répondants au questionnaire, soit 72 %, indique être d'accord ou tout à fait d'accord avec la vision proposée pour la revitalisation du Vieux-Port telle que formulée.

De façon générale, les participants appuient l'objectif et perçoivent la nécessité de revitaliser le territoire du Vieux-Port et de la Pointe-du-Moulin. Le niveau d'appui à la vision est sensiblement le même, quel que soit le lieu de résidence ou le motif de fréquentation du territoire. Il varie quelque peu selon l'âge des répondants. En effet, le niveau d'accord chez les personnes de 25-34 ans est légèrement moins élevé (66 %), alors que les personnes de 65 ans et plus appuient de façon plus soutenue la vision (84 %). Un écart semblable est observé entre les personnes habitant à proximité du Vieux-Port (66 %) et les visiteurs habitant à l'extérieur de Montréal (80 %).

Aussi, de façon générale, on note des niveaux d'appréciation légèrement inférieurs chez les participants ayant répondu au questionnaire en ligne que chez ceux qui l'ont complété lors d'activités de consultation en personnes (rencontre publique et portes ouvertes).

L'analyse des commentaires exprimés par l'entremise des divers mécanismes de consultation fait ressortir des nuances dans le niveau d'appréciation du Plan et de ses différentes composantes, comme nous allons le voir dans les paragraphes suivants.

ACCORD AVEC LA VISION PROPOSÉE

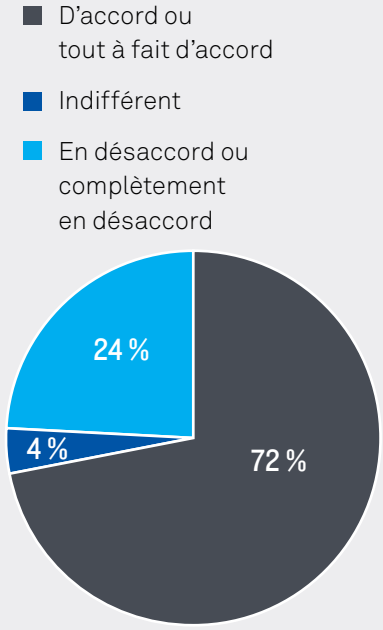

Crédit : Luxigon

Principales interventions proposées

Dans le questionnaire de consultation, les participants étaient invités à indiquer leur niveau de satisfaction relativement à dix propositions se référant à autant d'interventions prévues dans le Plan directeur préliminaire.

Les discussions en tables rondes lors de la rencontre publique ont également donné lieu à des échanges sur les points forts du Plan et les aspects à améliorer, offrant également une perspective utile pour l'analyse des opinions exprimées, laquelle est présentée dans les prochaines pages.

Chaque analyse est précédée d'une brève description des interventions à laquelle elle se rapporte.

Quai de l'Horloge – nouvelle destination – proposition

Image : Daoust Lestage Inc • Données numériques 3D : © Copyright Ville de Montréal • Source d'information : Division de la Géomatique

Proposition I :

Création d'un pôle récréotouristique et institutionnel à vocation familiale au Quai de l'Horloge

Le Plan propose de redéfinir la vocation du secteur du Quai de l'Horloge, tout en le maintenant comme un lieu privilégié pour admirer le fleuve et la tour de l'Horloge. Le vaste stationnement de surface cède sa place à deux nouvelles institutions culturelles et récréotouristiques, incluant un hôtel et un plateau événementiel. Le Hangar 16 est réhabilité pour accueillir une foire alimentaire. Les espaces de stationnement sont relocalisés dans un bâtiment longeant le bas quai. Remplaçant les bâtiments existants à cet emplacement, le bâtiment comprendrait également des commerces, services, cafés et un restaurant.

Le 2/3 des répondants au questionnaire se dit satisfait ou très satisfait de cette proposition, qui donne une vocation plus claire et plus attrayante à un secteur que plusieurs estiment négligé. Ce niveau de satisfaction diminue à 54 % chez les répondants habitant à proximité du Vieux-Port.

La proposition soulève effectivement quelques réserves et préoccupations, exprimées tant dans le questionnaire que lors de la rencontre publique. Ces réserves sont nettement plus marquées chez les personnes demeurant en face du Quai de l'Horloge.

Celles-ci portent principalement sur l'ajout de nouvelles constructions et leurs usages. On craint que les nouveaux bâtiments bloquent les vues sur le fleuve et que les nouveaux usages commerciaux modifient le caractère paisible de ce secteur du Vieux-Port. On associe l'ajout de fonctions commerciales à une hausse de l'achalandage, du niveau de bruit et de circulation automobile, déjà considérée problématique dans le secteur notamment sur la rue de la Commune.

L'ajout d'activités commerciales et hôtelières suscite des commentaires divergents. Alors que certains accueillent favorablement l'ajout de services, tels que des cafés-terrasses et des restaurants, d'autres s'opposent à une place trop importante accordée aux activités commerciales, qu'ils perçoivent comme une forme de privatisation de l'espace public. Plusieurs participants remettent en question la viabilité d'hôtels et de commerces dans ce secteur alors que d'autres craignent plutôt que ces nouvelles activités nuisent aux commerces existants dans le Vieux-Montréal. Ces dernières considérations s'appliquent par ailleurs à l'ensemble du site du Vieux-Port.

Enfin, l'importance de maintenir une vocation familiale pour ce secteur est soulignée par plusieurs. Ceux qui partagent cette préoccupation souhaitent entre autres le maintien du parc de jeux pour enfants actuellement situé à l'arrière du Hangar 16.

CRÉATION D'UNE NOUVELLE DESTINATION AU QUAI DE L'HORLOGE

- Très satisfait/Satisfait
- Indifférent
- Très insatisfait/Insatisfait

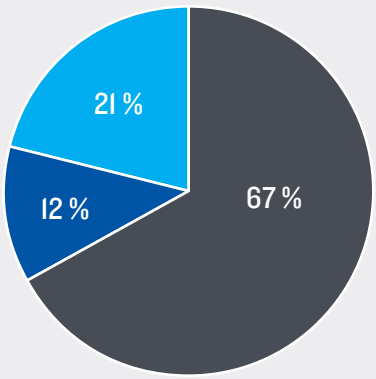

Pointe-du-Moulin – nouveau quartier urbain – proposition

Image : Daoust Lestage Inc • Données numériques 3D : © Copyright Ville de Montréal • Source d'information : Division de la Géomatique

Proposition 2 :

Développement d'un nouveau quartier sur la Pointe-du-Moulin

Pour la partie ouest de la Pointe-du-Moulin, le Plan propose le développement d'un nouveau quartier à usage mixte qui pourra accueillir des résidents, des commerces, un équipement collectif tels un centre sportif et un hôtel.

Même si elle bénéficie de l'appui de la majorité des répondants, 56 % affirmant en être satisfaits ou très satisfaits, cette proposition est toutefois celle qui suscite de façon générale le moins d'enthousiasme. On n'observe aucune différence significative du niveau d'appréciation selon le profil des répondants. L'analyse des commentaires exprimés permet de mieux saisir les réserves associées au redéveloppement de ce secteur industriel encore peu connu des Montréalais.

Plusieurs participants remettent en question la densité envisagée et la hauteur des bâtiments, en particulier l'édifice de 24 étages ciblé pour une occupation hôtelière. Certains estiment que le Silo 5 devrait demeurer prédominant dans le paysage de la Pointe-du-Moulin. D'autres demandent à ce que la Pointe-du-Moulin devienne un parc public, en lien avec une nouvelle vocation également publique pour le Silo 5.

Le développement de la Pointe-du-Moulin suscite aussi des inquiétudes en raison de la circulation additionnelle qu'il pourrait engendrer, alors que le secteur est présentement mal desservi en transport en commun et que son réseau routier est déjà saturé aux heures de pointe.

La vocation résidentielle proposée a aussi fait l'objet de quelques commentaires. On remet en question d'abord le besoin en logements, considérant les développements en cours dans le secteur Griffintown, puis la compatibilité d'une telle vocation avec le caractère industriel de la Pointe-du-Moulin, en plus de la proximité de la voie ferrée et des opérations portuaires sur le quai Bickerdike. Dans l'éventualité d'une nouvelle offre résidentielle, on souhaite toutefois une mixité incluant des logements sociaux et abordables.

Une architecture respectueuse de l'environnement patrimonial et historique du Vieux-Port et du Vieux-Montréal, de même que le choix de matériaux de qualité sont, pour plusieurs, essentiels pour intégrer harmonieusement les nouveaux bâtiments et aménagements proposés. Ce souci de qualité, récurrent dans les commentaires recueillis, s'applique autant pour le secteur de la Pointe-du-Moulin que pour le site du Vieux-Port.

Enfin, une proposition met de l'avant l'importance d'une démarche de planification intégrée à plus grande échelle du territoire incluant la Pointe-du-Moulin, le site Farines Five Roses, le quai Bickerdike et le Bassin Peel, pour tenir compte de la transformation à terme de tout ce secteur.

DÉVELOPPEMENT D'UN NOUVEAU QUARTIER URBAIN MIXTE SUR LA POINTE-DU-MOULIN

- Très satisfait/Satisfait
- Indifférent
- Très insatisfait/Insatisfait

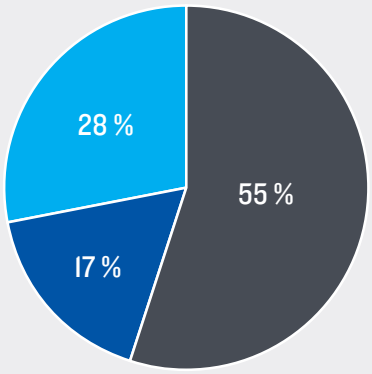

Silo 5 – ascenseur et passerelle piétonne – proposition

Image : Daoust Lestage Inc • Données numériques 3D : © Copyright Ville de Montréal • Source d'information : Division de la Géomatique

Silo 5 : dernier étage – proposition

Image : Daoust Lestage Inc
Données numériques 3D : © Copyright Ville de Montréal
Source d'information : Division de la Géomatique

Silo 5 : vue du fleuve – proposition

Image : Daoust Lestage Inc
Données numériques 3D : © Copyright Ville de Montréal
Source d'information : Division de la Géomatique

Proposition 3 :

Réhabilitation du Silo 5 en donnant accès à ses étages supérieurs

Pour faciliter la reconversion du Silo 5, le Plan directeur préliminaire propose une nouvelle façon d'accéder aux deux étages surplombant la structure des silos. Ces deux étages comprennent de vastes superficies, sont entièrement vitrés, offrent des vues uniques sur la ville et le fleuve et, pour cette raison, se prêtent aisément à recevoir une multitude de nouveaux usages. Le Plan propose de construire une passerelle reliant l'esplanade au Silo 5 et un ascenseur panoramique extérieur en façade menant aux niveaux supérieurs du bâtiment.

Dans cette proposition, les anciens convoyeurs, qui reliaient auparavant le Silo 5 aux autres minoteries du secteur, sont également transformés pour créer une promenade surélevée et un site d'interprétation permettant de mieux saisir le patrimoine industriel du site et d'offrir de nouvelles vues sur la ville, le canal de Lachine et le fleuve.

Une forte majorité des répondants, soit 71 %, accueille favorablement cette proposition. Cette appréciation est appuyée par de nombreux commentaires positifs sur la possibilité pour le public d'accéder au bâtiment et aux convoyeurs. Ce niveau d'appréciation favorable varie peu selon le profil des répondants, sauf chez le groupe des 25-34 ans, ou il est un peu plus faible (56 %).

Le nombre élevé de répondants ayant pris le soin de préciser leur point de vue par des commentaires détaillés démontre également l'intérêt que portent les Montréalais envers ce témoin du passé industriel du Vieux-Port.

À ce sujet, de nombreux participants auraient souhaité que le Plan apporte des propositions de reconversion plus complètes, plus audacieuses et plus originales, afin de refléter la créativité montréalaise en matière de design et d'architecture. La volonté qu'un projet de grande envergure se réalise dans cette structure emblématique se manifeste dans de nombreux commentaires.

Alors que certains favorisent l'utilisation de la structure des silos pour y intégrer de nouveaux usages (hôtel, musée, commerces), d'autres, au contraire, soulignent l'importance de préserver l'intégrité et le caractère industriel de la structure d'origine.

Aussi, de nombreux commentaires portent sur l'aménagement paysager du pourtour du Silo 5, la majorité de ceux-ci prônant le maintien d'un environnement naturel et écologique. D'autres participants critiquent le manque d'entretien du Silo 5 et des terrains qui l'entourent. On note également quelques craintes voulant que la passerelle permettant d'accéder au Silo 5 puisse bloquer des vues vers le fleuve.

Enfin, plusieurs suggestions sont apportées pour réaliser le projet de réhabilitation du Silo 5, dont la tenue d'un concours d'architecture, la constitution d'un comité pour veiller au respect de la valeur patrimoniale et, enfin, la mise sur pied d'un organisme à but non lucratif pour planifier, financer et gérer le projet.

RÉHABILITATION DU SILO 5

- Très satisfait/Satisfait
- Indifférent
- Très insatisfait/Insatisfait

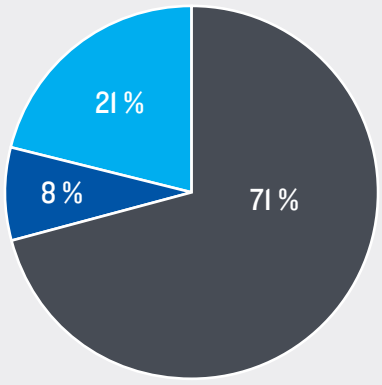

Image : Daoust Lestage Inc • Données numériques 3D : © Copyright Ville de Montréal • Source d'information : Division de la Géomatique

Proposition 4 :

Réaménagement de l'esplanade pour en faire une vaste promenade urbaine de 2,5 km

Le Plan directeur préliminaire propose que l'esplanade du Vieux-Port soit entièrement réaménagée afin de créer un grand espace public linéaire reliant le Vieux-Montréal, les quais et le fleuve. Ce vaste espace public serait dégagé et ponctué d'aménagements permettant de souligner les traces de l'évolution du port et des anciens quais aujourd'hui disparus.

Cette proposition est particulièrement bien accueillie lors de la consultation par les participants, avec 83 % des répondants se disant satisfaits ou très satisfaits de son contenu. On n'observe aucune différence d'opinions significative selon le profil des répondants. L'analyse des commentaires reçus en ligne et en personne démontre un appui élevé au déplacement des activités d'animation se trouvant dans la portion est du site dans le but de libérer l'espace et dégager les vues sur le Vieux-Montréal et sur le fleuve.

Toutefois, des participants ont dit souhaiter le maintien d'activités récréatives familiales, telles que Voiles en Voiles et Tyrolienne MTL. Il s'agit, selon eux, d'attraits uniques à Montréal et d'une raison de fréquenter le Vieux-Port. D'autres trouvent que ces activités prennent trop de place et transforment peu à peu le site du Vieux-Port en parc d'attractions.

En matière d'aménagement, les préoccupations émises visent principalement la proportion de surfaces minérales ainsi que le caractère jugé trop formel et peu convivial de l'esplanade réaménagée.

La majorité des répondants qui ont émis de tels commentaires insistent sur l'importance du verdissement et de la présence d'arbres pour créer des zones ombragées pour le confort des usagers.

Certains souhaitent que le caractère « vert » s'appuie sur une vision écologique du lieu et fasse place à des initiatives comme des toits verts et de l'agriculture urbaine. Quelques répondants ont souhaité le maintien de l'étang situé entre les quais King-Edward et Alexandra, lequel est remplacé par un espace vert dans le Plan directeur préliminaire. D'autres aimeraient voir sur l'esplanade des aires de jeux, des jeux d'eaux et des lieux pour se rassembler, notamment pour des pique-niques en famille et, enfin, des activités de plein air organisées à longueur d'année.

RÉAMÉNAGEMENT DE L'ESPLANADE

- Très satisfait/Satisfait
- Indifférent
- Très insatisfait/Insatisfait

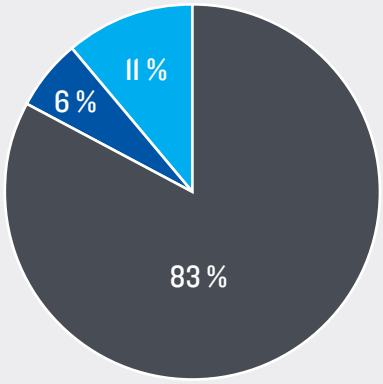

Esplanade – entrée Alexandra et passage de la place Royale – proposition

Image : Daoust Lestage Inc • Données numériques 3D : © Copyright Ville de Montréal • Source d'information : Division de la Géomatique

Image : Daoust Lestage Inc • Données numériques 3D : © Copyright Ville de Montréal • Source d'information : Division de la Géomatique

Image : Daoust Lestage Inc
Données numériques 3D : © Copyright Ville de Montréal
Source d'information : Division de la Géomatique

Proposition 5 :

Création d'emmarchements pour rejoindre le niveau de l'eau aux bassins Jacques-Cartier et de l'Horloge

L'objectif d'améliorer l'accès au fleuve se concrétise dans le Plan par l'aménagement de grands escaliers permettant de s'approcher du niveau du fleuve à partir de la promenade, et ce, à deux endroits : entre les Quai Jacques-Cartier et King-Edward, ainsi qu'au Quai de l'Horloge.

Cette proposition suscite un fort niveau d'appui des répondants au questionnaire, récoltant un niveau de satisfaction de 81 %. À nouveau, l'analyse des réponses selon le profil ne fait ressortir aucune différence significative dans les opinions exprimées.

Le peu de commentaires recueillis sur cette proposition se rapporte aux aspects suivants :

- Importance de la présence d'arbres pour éviter la création d'îlots de chaleur
- Respect des principes d'accessibilité universelle dans la conception des structures
- Prise en compte de la montée des eaux, à la fois saisonnière et due au réchauffement climatique
- L'installation de balustrades à des fins de sécurité, en particulier des jeunes enfants.

Les quelques personnes ayant exprimé des réserves quant à la construction de tels emmarchements estiment que l'échelle de ces structures est trop imposante.

Enfin, plusieurs participants ont mentionné que les aménagements donnant accès à l'eau devraient également être utilisés afin de permettre la baignade, la pratique d'activités nautiques (ex. kayak ou « paddle-board »), ou encore l'accès à un service de navettes fluviales.

Parmi ceux-ci, certains souhaitent que le projet de la Ville de Montréal d'aménager un bain portuaire soit réalisé. Les avis sont partagés quant à l'emplacement à privilégier pour cet équipement: à proximité de la plage aménagée au bout du Quai de l'Horloge ou entre les quais Jacques-Cartier et King-Edward pour protéger le bain des forts courants. Dans ce dernier cas, les emmarchements proposés pourraient ainsi y donner accès .

CRÉATION D'EMMARCHEMENTS POUR REJOINDRE LE NIVEAU DE L'EAU

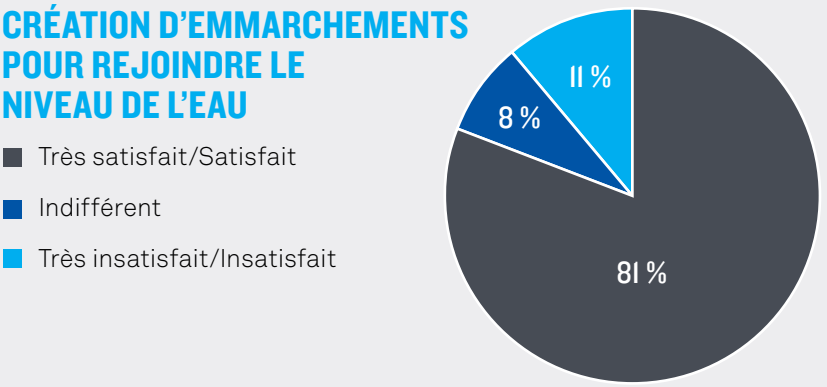

Image : Daoust Lestage Inc • Données numériques 3D : © Copyright Ville de Montréal • Source d'information : Division de la Géomatique

Image : Daoust Lestage Inc
Données numériques 3D : © Copyright Ville de Montréal
Source d'information : Division de la Géomatique

Proposition 6 :

Élargissement des entrées au site du Vieux-Port et dégagement des vues vers le fleuve et la ville

Selon le Plan proposé, de nouvelles places assureront un meilleur lien entre l'esplanade et les différents quais. Elles marqueront les entrées au site tel un prolongement du Vieux-Montréal vers le fleuve et permettront de dégager les vues à la fois sur la ville et sur le fleuve.

Particulièrement appréciée, cette proposition a satisfait 82 % des répondants ayant rempli le questionnaire, avec des variances non significatives selon le profil des répondants. Peu de personnes ont apporté des commentaires directement en lien avec cette proposition. Ceux qui l'ont fait ont souligné l'amélioration de l'accès au site du Vieux-Port à partir du Vieux-Montréal et la nécessité de limiter les surfaces minérales de façon à éviter la création d'îlots de chaleur.

CRÉATION DE PLACES PUBLIQUES AUX ENTRÉES AU SITE

- Très satisfait/Satisfait
- Indifférent
- Très insatisfait/Insatisfait

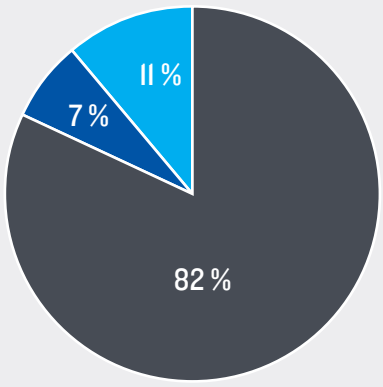

Passerelle piétonne Jacques-Cartier – proposition

Image : Daoust Lestage Inc • Données numériques 3D : © Copyright Ville de Montréal • Source d'information : Division de la Géomatique

CONSTRUCTION DE PASSERELLES POUR CRÉER UN CIRCUIT PIÉTONNIER EN BOUCLE DE 6 KM

- Très satisfait/Satisfait
- Indifférent
- Très insatisfait/Insatisfait

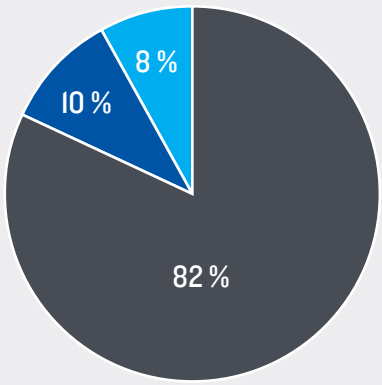

Proposition 7 :

Construction de passerelles et de ponts pour créer un circuit piétonnier en boucle de 6 km

Le plan propose l'ajout de plusieurs passerelles reliant les différents secteurs du Territoire, permettant de créer un circuit piétonnier en boucle d'environ 6 km sur l'ensemble du site.

Ce réseau piétonnier comprend :

- Les anciens convoyeurs reconvertis de façon à relier le Silo 5 aux nouveaux édifices prévus à la Pointe-du-Moulin
- La nouvelle passerelle entre l'esplanade et le Silo 5
- Le nouveau pont piétonnier reliant l'extrémité des quais King-Edward et Jacques-Cartier
- Le prolongement vers l'est de l'esplanade sur le bas quai, en face de la marina, dans le secteur du Quai de l'Horloge.

Cette proposition est également fort appréciée des participants, quel que soit le profil, avec 82 % des répondants au questionnaire qui s'en disent satisfaits ou très satisfaits.

L'appui à cette proposition est, pour certains, conditionnel à ce que le pont piétonnier reliant les Quais King-Edouard et Jacques-Cartier soit conçu de façon à ne pas limiter le passage des grands voiliers.

Par ailleurs, plusieurs souhaitent que l'amélioration des liens se poursuive à l'extérieur du site avec les autres attraits en périphérie, soit avec la Cité-du-Havre, le parc Jean-Drapeau et le canal de Lachine.

Proposition 8 :

Relocalisation du stationnement de surface au Quai de l'Horloge et regroupement de l'offre de stationnement à quatre emplacements sur le site

L'offre en stationnement est revue dans le Plan directeur préliminaire. Deux nouveaux stationnements sont construits pour desservir les nouveaux pôles d'activités, soit au Quai de l'Horloge et à la Pointe-du-Moulin. Au Quai de l'Horloge, il s'agit de remplacer le stationnement de surface qui occupe une portion importante du quai par un stationnement intérieur de même capacité situé dans un bâtiment de 4 étages, construit sur le bas quai, en face de la marina.

Cette proposition reçoit l'appui d'une plus faible majorité de répondants, 59 % s'en disent satisfaits ou très satisfaits. Sans surprise, cet appui diminue chez les répondants habitant à proximité du Vieux-Port (48 %) alors qu'il est supérieur chez les répondants habitant à l'extérieur de Montréal (69 %).

Pour plusieurs, la place accordée à l'automobile sur le site constitue un enjeu important, notamment en raison des problèmes de circulation qui affectent le Vieux-Montreal et en particulier la rue de la Commune. Cette préoccupation a été soulevée à maintes reprises lors de la rencontre publique et dans les commentaires écrits.

Pour améliorer la situation, plusieurs participants suggèrent de rendre la rue de la Commune piétonne ou d'y interdire les calèches. Pour d'autres, l'accès au site en transport en commun doit être amélioré par différents moyens: ajout d'une navette électrique reliant le Vieux-Port aux stations de métro locales et à des stationnements incitatifs; ligne de tramway sur la rue de la Commune ou sur les voies ferrées du CN; service de navettes fluviales. Aussi, il est suggéré de collaborer avec la Ville de Montréal pour étudier les enjeux de circulation et de stationnement en amont de tout nouveau projet d'envergure sur le site.

La construction d'un stationnement étagé au Quai de l'Horloge en remplacement du stationnement en surface a aussi soulevé de nombreuses réactions chez les propriétaires de résidences situées en face de ce quai. Ceux qui se sont exprimés à ce sujet craignent l'impact de ce nouveau bâtiment sur les vues vers la tour de l'Horloge et le fleuve. En guise de solution, il est suggéré de relocaliser les espaces de stationnement hors du site pour éviter de construire une structure à l'emplacement proposé. D'autres proposent des stationnements souterrains, des toits verts, des murales ou encore une architecture de qualité pour diminuer l'impact visuel d'une nouvelle structure.

Quelques participants demandent néanmoins une augmentation du nombre d'espaces de stationnements sur le site, une réduction du coût et une amélioration de la signalisation pour les visiteurs, notamment pour diminuer la pression sur la desserte en stationnement dans le Vieux-Montréal.

RELOCALISATION DU STATIONNEMENT DE SURFACE ET REGROUPEMENT DE L'OFFRE

- Très satisfait/Satisfait
- Indifférent
- Très insatisfait/Insatisfait

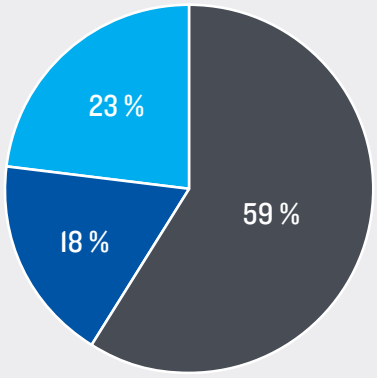

Proposition 9 :

Aménagement d'une piste cyclable dédiée à la longueur du site

Le Plan prévoit l'aménagement d'une nouvelle piste réservée aux cyclistes et aménagée sur le site le long de la rue de la Commune. Celle-ci rejoindrait des tronçons existants de la piste cyclable du Vieux-Montréal et de celle du canal de Lachine.

Cette proposition est favorablement accueillie par une très forte majorité des répondants (84 %), tous profils confondus. Les commentaires favorables émis soulignent l'amélioration de la cohabitation entre cyclistes et piétons et le plus grand niveau de sécurité qui en résulterait.

Certains participants souhaitent même que la pratique du vélo soit proscrite hors de cette nouvelle piste cyclable. Il est également suggéré d'améliorer la signalisation des zones cyclables et des zones piétonnes et que la nouvelle piste cyclable soit d'une largeur suffisante pour assurer la fluidité de la circulation en vélo.

AMÉNAGEMENT D'UNE PISTE CYCLABLE DÉDIÉE

- Très satisfait/Satisfait
- Indifférent
- Très insatisfait/Insatisfait

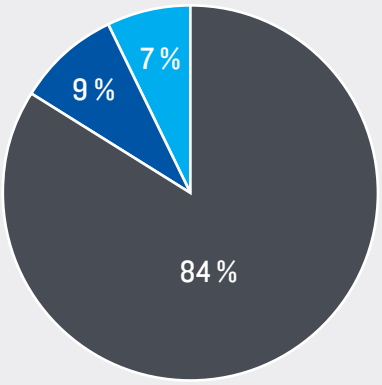

Passage sous ferroviaire à l'entrée McGill – proposition

Image : Daoust Lestage Inc • Données numériques 3D : © Copyright Ville de Montréal • Source d'information : Division de la Géomatique

Proposition 10 :

Aménagement d'un passage sous la voie ferrée à l'ouest du site

Le Plan préliminaire propose le rabaissement de la promenade entre l'entrée McGill et l'entrée St-Pierre afin de passer sous les voies ferrées existantes. Ceci permettrait de désenclaver le site du Vieux-Port lors du passage des trains. Elle devient nécessaire en raison de l'augmentation de la fréquence du passage des trains. Par ailleurs, aucune indication ne laisse présager l'abandon à court, moyen ou long terme des opérations ferroviaires sur cette ligne.

71 % des répondants appuient cette proposition. Une proportion particulièrement élevée (20 %) des répondants affirme y être indifférente. Si certains participants conviennent de l'intérêt de ce passage sous les voies ferrées, d'autres craignent que celui-ci ne serve d'abris et fasse l'objet de vandalisme. La sécurité des travailleurs lors de la construction du passage et le maintien des opérations ferroviaires lors des travaux sont d'autres préoccupations mentionnées.

AMÉNAGEMENT D'UN PASSAGE SOUS FERROVIAIRE À L'OUEST DU SITE DE L'ENTRÉE MCGILL

- Très satisfait/Satisfait
- Indifférent
- Très insatisfait/Insatisfait

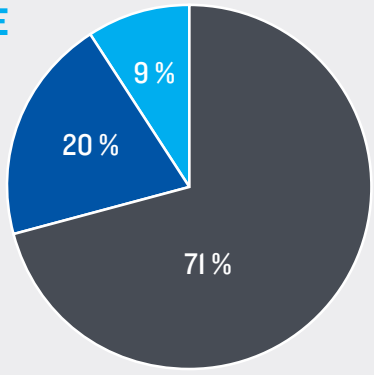

Mise en œuvre

Plusieurs participants ont souhaité une amélioration du niveau d'entretien sur le site et l'ajout de services de base, tels que les toilettes, des bancs et abreuvoirs, voire même un parc à chien.

Ces améliorations, ne nécessitant pas de travaux importants, devraient être apportées sans attendre la mise oeuvre du Plan directeur et, ainsi, agrémenterait à court terme l'expérience des visiteurs.

Le respect de la qualité de vie dans le voisinage a été mentionné à plusieurs reprises par des personnes habitant à proximité du site. Pour ces personnes, le VPM doit considérer ses voisins dans la programmation des activités, notamment en matière de nuisances sonores, afin d'assurer la meilleure cohabitation possible avec les résidents du Vieux-Montréal.

Des communications régulières avec les résidents, les organismes et les associations du Vieux-Montreal sont également identifiées comme des conditions de succès pour les prochaines étapes de planification et de mise en œuvre du plan directeur.

D'autres commentaires font référence au phasage du projet. Plusieurs ont mentionné vouloir que le projet se réalise à l'intérieur d'un échéancier inférieur à 10 ans, afin de ne pas étirer la période de construction.

On anticipe également que des mesures de mitigation seront nécessaires pour minimiser l'impact de la construction sur la fréquentation du site et sur la qualité de vie des résidents du Vieux-Montréal, tout en assurant la sécurité des multiples usagers.

Conclusions

L'exercice de consultation a permis de démonter l'intérêt marqué des Montréalais et visiteurs pour la revitalisation du Vieux-Port et l'appui général aux objectifs avancés dans le Plan directeur préliminaire élaboré par le Vieux-Port de Montréal.

Les nouvelles infrastructures proposées pour favoriser la promenade et l'accès à l'eau sont celles qui reçoivent le niveau de satisfaction le plus élevé. À ce titre, le réaménagement de l'esplanade ponctuée de places publiques, les emmarchements menant à l'eau, les passerelles reliant les différents secteurs et l'aménagement d'une piste dédiée aux cyclistes sont des interventions particulièrement appréciées tant par les Montréalais, les résidents habitant à proximité du Vieux-Port et les visiteurs venant de l'extérieur de Montréal.

Les nouveaux pôles d'activités à l'est et à l'ouest sont de façon générale bien accueillis, malgré des réserves quant à l'intégration de nouveaux édifices dans le paysage et l'accroissement de la circulation dans un secteur déjà affecté par la congestion automobile. La résolution des enjeux de circulation appelle à des solutions multiples, dont plusieurs débordent des limites du territoire de planification et nécessitent, pour cela, des collaborations.

Si le projet de réhabiliter le Silo 5 est désiré par une très forte majorité des participants à la consultation, nombreux sont ceux qui considèrent que les propositions allant dans ce sens doivent être davantage étoffées et faire preuve d'une grande créativité. Au fil des années, le Silo 5 est devenu une structure emblématique pour les Montréalais. Ils souhaitent aujourd'hui y voir un projet d'envergure se réaliser.

Aussi, la présence importante de verdure, des aménagements conviviaux pour les promeneurs, un souci pour la qualité de l'architecture et un respect du caractère patrimonial du lieu s'inscrivent en toile de fond de la majorité des commentaires portant sur l'aménagement.

Enfin, force est de constater, à la lumière des résultats de la consultation, que les diverses clientèles qui fréquentent le Vieux-Port y recherchent des expériences différentes. Certains l'apprécient comme un lieu de détente alors que d'autres y recherchent une destination récréotouristique animée. Le Vieux-Port est aussi la cour avant d'une population résidente en croissance dans le Vieux-Montréal, en plus d'être un lieu fondateur de Montréal et une fenêtre unique sur le fleuve.

Ces différentes personnalités du Vieux-Port expliquent sans aucun doute la raison de son succès et l'importance de sa fréquentation. Cette réalité oblige toutefois une conciliation et un juste équilibre entre une diversité de besoins, d'intérêts, d'attentes et de valeurs. Il s'agit là du principal défi pour les prochaines étapes menant à la finalisation du Plan directeur pour le Vieux-Port de Montréal et le secteur Pointe-du-Moulin/Silo 5.

Annexes

Annexe A – Document d'information

Annexe B – Questionnaire

Annexe C – Tableau sommaire des réponses au questionnaire

PRONONCEZ-VOUS SUR LE PLAN DIRECTEUR

La Société du Vieux-Port de Montréal est heureuse de dévoiler aux Montréalais le Plan directeur préliminaire pour la revitalisation du Vieux-Port de Montréal. Ce plan vise à renforcer la position du Vieux-Port en tant que site récréotouristique par excellence au Québec.

Il met aussi l'accent sur la valorisation et l'interprétation des actifs patrimoniaux de ce site fondateur de Montréal en plus de confirmer la vocation évènementielle du quai Jacques-Cartier et éducationnelle du Centre des sciences de Montréal.

Nous invitons aujourd'hui les Montréalais à prendre connaissance de ce plan, à l'apprécier et à participer aux diverses activités de consultation. Après cette étape, un plan final sera déposé qui prendra en compte les commentaires reçus.

Pourquoi un plan directeur ?

Le Vieux-Port est un site récréotouristique des plus fréquentés au Canada. Montréalais et visiteurs l'apprécient et s'y rendent en grand nombre. Vingt-cinq ans après son inauguration, de nouveaux investissements sont aujourd'hui nécessaires pour bonifier l'expérience du visiteur. L'ajout du Silo 5 et de la Pointe-du-Moulin au territoire de planification offre également une occasion unique de créer un nouvel ensemble urbain à la hauteur des attentes des Montréalais.

Fruit de nombreuses consultations et collaborations, le nouveau plan directeur propose un meilleur accès au fleuve et de nouveaux pôles d'intérêts et d'activités. Il revalorise les espaces verts et publics tout en reconnectant le Vieux-Port à la ville. Une fois adopté, ce plan orientera les efforts de mise en valeur du Vieux-Port pour les années à venir.

Se rapprocher du fleuve

Que ce soit par de grands emmarchements, un abaissement ponctuel de la promenade du Vieux-Port ou l'accès à des passerelles, le plan propose au visiteur de multiples façons de se rapprocher du fleuve Saint-Laurent. Face au bassin Jacques-Cartier et au bassin de l'Horloge 1, deux grands escaliers permettront de s'approcher du niveau du fleuve. Il est également proposé que la promenade du Vieux-Port passe sous la voie ferrée entre l'entrée McGill et l'entrée St-Pierre 2. À l'entrée de l'Horloge 3, il est proposé de prolonger la promenade vers l'est pour rejoindre le niveau du bas quai actuel de la marina. En plus de rapprocher la promenade tout près de l'eau à ces endroits, ces nouveaux aménagements permettront de désenclaver le site lors du passage de trains.

Emmarchement bassin Jacques-Cartier

Créer une nouvelle destination au quai de l'Horloge

La vocation du secteur du quai de l'Horloge 4 sera redéfinie tout en demeurant un lieu privilégié pour admirer la force du courant du fleuve et la tour de l'Horloge. Le vaste stationnement de surface cèdera sa place à de nouvelles institutions culturelles et récréotouristiques, voire même encore un hôtel 5. Ces nouvelles attractions s'ajouteront à celles déjà prisées par les familles dans ce secteur, comme le bassin Natrel, la patinoire Natrel et la plage de l'Horloge, en plus du futur bain portuaire de Montréal.

Quai de l'Horloge

Reconnecter la ville, le Vieux-Port et le fleuve

Un autre objectif visé par le Plan est de renforcer les liens entre le Vieux-Montréal, le site du Vieux-Port et le fleuve. À cette fin, l'esplanade du Vieux-Port et sa promenade riveraine 6 seront entièrement réaménagées afin de créer un grand espace public linéaire reliant le Vieux-Montréal, les quais et le fleuve. De nouvelles places 7 agiront à titre de connexions aux quais de l'Horloge, Jacques-Cartier, King-Edward, Alexandra et à la Pointe-du-Moulin. Elles marqueront les entrées au site comme un prolongement du Vieux Montréal vers le fleuve et permettront de dégager les vues autant sur la ville que sur le fleuve.

L'accès au site, la mobilité ainsi que l'offre de stationnement seront également revus. Une piste cyclable dédiée sera aménagée parallèle à la rue de la Commune 8 et rejoindra les tronçons existants du Vieux-Montréal et du Canal-de-Lachine. L'ajout de passerelles reliera les différents secteurs du site créant un circuit en boucle sur 6 km.

L'offre globale en stationnement sera maintenue et concentrée en quatre principaux points, incluant les stationnements existants du Centre des sciences de Montréal au quai King-Edward et celui au quai Alexandra. Deux nouveaux stationnements seront construits dans les pôles est et ouest 9.

Entrée Jacques-Cartier

Redonner vie à la Pointe-du-Moulin et au Silo 5

De la partie ouest de la Pointe-du-Moulin naîtra un tout nouveau quartier à usage mixte 10 qui pourra accueillir des résidents, des commerces, un équipement collectif tels un centre sportif et un hôtel. Près de l'entrée McGill, on envisage donner accès aux étages supérieurs du Silo no. 5 via une passerelle et un ascenseur panoramique 11 pour profiter d'une vue imprenable sur le centre-ville de Montréal et la Montérégie. Les anciens convoyeurs seront transformés en partie en lieu d'interprétation et d'observation permettant de mieux saisir le patrimoine industriel du site et d'offrir de nouvelles vues sur la ville, le Canal-de-Lachine et sur le fleuve.

Passage sous-ferroviaire McGill

Quai Jacques-Cartier

Un plan conçu avec les Montréalais

Les Montréalais ont participé en grand nombre et avec enthousiasme aux différentes étapes de conception du Plan directeur. En 2015, plus de 400 personnes ont répondu à un sondage faisant ressortir notamment la volonté d'un meilleur accès au fleuve et au maintien de la vocation récréotouristique du site. D'autres consultations publiques ont été menées en janvier 2016 suivies par des rencontres de discussion portant sur différentes thématiques (patrimoine, accessibilité, événements et programmation, développement économique et intégration urbaine). Ces travaux ont été faits sous l'égide d'un comité aviseur formé d'experts et de grands Montréalais.

PRONONCEZ-VOUS !

Découvrez la maquette du Vieux-Port de demain et joignez-vous à la discussion !

- Rencontre publique le lundi **12 juin prochain, à 19 h**, au Centre des sciences de Montréal (2, rue de la Commune ouest). Aucune inscription n'est requise.
- Exposition sous chapiteaux extérieurs les jeudi **15 juin**, vendredi **16 juin** et samedi **17 juin, de 12 h à 20 h,** à l'entrée St-Pierre du site du Vieux-Port (à l'est de l'entrée McGill). Aucune inscription n'est requise.
- Consultation en ligne sur **avenirvieuxport.com** du **12 juin au 12 juillet**.

Pour toute question, écrivez-nous à info@avenirvieuxport.com.

VIEUX PORT MONTRÉAL PLANIFIONS SON AVENIR Canada

CONSULTATION SUR LE PLAN DIRECTEUR PRÉLIMINAIRE POUR LE VIEUX-PORT DE MONTRÉAL – PRINTEMPS 2017

1. Le plan directeur préliminaire pour la revitalisation du Vieux-Port propose un meilleur accès au fleuve, de nouveaux pôles d'activités, la revalorisation des espaces verts et publics, la confirmation de la vocation évènementielle du quai Jacques-Cartier et éducationnelle du Centre des sciences de Montréal, et la reconnexion du Vieux Port à la ville. **Dans l'ensemble, êtes-vous en accord avec la vision proposée dans ce plan ?** (Encerclez la case appropriée)

Tout à fait d'accord	D'accord	Indifférent	En désaccord	Complètement en désaccord

2. Le plan directeur préliminaire propose une série d'interventions s'inscrivant dans la vision proposée. **Quel est votre niveau de satisfaction concernant chacune des propositions suivantes** (cochez la case appropriée)

	Très satisfait	Satisfait	Indifférent	Insatisfait	Très insatisfait
1. Réaménagement de l'esplanade et de sa promenade de 2.5 km afin de créer un grand espace public riverain					
2. Création de places publiques aux entrées au site renforçant les liens au Vieux-Montréal et le dégagement des vues vers le fleuve et la ville					
3. Création d'emmarchements pour rejoindre le niveau de l'eau aux bassins Jacques-Cartier et de l'Horloge					
4. Aménagement d'un passage sous ferroviaire à l'ouest du site près de l'entrée McGill					
5. Construction de passerelles pour créer un circuit piétonnier en boucle de 6 km					
6. Création d'une nouvelle destination au quai de l'Horloge : récréotouristique, culturelle, commerciale					
7. Réhabilitation du Silo 5 incluant l'accès à ses étages supérieurs et à un belvédère					
8. Développement d'un nouveau quartier urbain mixte sur la Pointe-du-Moulin (habitation, commerces, bureau, hôtel)					
9. Aménagement d'une piste cyclable dédiée en parallèle à la rue de la Commune					
10. Relocalisation du stationnement de surface au Quai de l'Horloge et regroupement de l'offre de stationnement à quatre emplacements sur le site					

3. **Votre groupe d'âge** (encerclez la case appropriée)

15 à 24 ans	25 à 34 ans	35 à 44 ans	45 à 54 ans	55 à 64 ans	65 ans et +

4. **Le motif principal de votre fréquentation du Vieux-Port** (encerclez la case appropriée)

Promenade et détente	Transit	Activité physique	Travail	Événements et activités	Centre des sciences

Autre motif (précisez) : _____

5. **Montréalais**, votre code postal : _____-_____ **Visiteurs,** votre lieu de résidence : _____

Écrivez vos commentaires additionnels à l'endos de la feuille

6. Autres commentaires sur le plan directeur préliminaire proposé

Tableau sommaire des réponses au questionnaire

Tableau 1.
Accord avec la vision proposée

D'accord ou tout à fait d'accord	72 %
Indifférent	4 %
En désaccord ou complètement en désaccord	24 %

Tableau 2.
Satisfaction par intervention proposée

	Satisfait	Indifférent	Insatisfait
Aménagement d'une piste cyclable dédiée en parallèle à la rue de la Commune	84 %	9 %	7 %
Réaménagement de l'esplanade et de sa promenade de 2.5 km afin de créer un grand espace public riverain	83 %	6 %	11 %
Création de places publiques aux entrées au site renforçant les liens au Vieux-Montréal et le dégagement des vues vers le fleuve et la ville	82 %	7 %	11 %
Construction de passerelles pour créer un circuit piétonnier en boucle de 6 km	82 %	10 %	8 %
Création d'emmarchements pour rejoindre le niveau de l'eau aux bassins Jacques-Cartier et de l'Horloge	81 %	8 %	11 %
Aménagement d'un passage sous ferroviaire à l'ouest du site près de l'entrée McGill	71 %	20 %	9 %
Réhabilitation du Silo 5 incluant l'accès à ses étages supérieurs et à un belvédère	71 %	8 %	21 %
Création d'une nouvelle destination au Quai de l'Horloge: récréotouristique, culturelle, commerciale	67 %	12 %	21 %
Relocalisation du stationnement de surface au Quai de l'Horloge et regroupement de l'offre de stationnement à quatre emplacements sur le site	59 %	18 %	23 %
Développement d'un nouveau quartier urbain mixte sur la Pointe-du-Moulin (habitation, commerces, bureau, hôtel)	55 %	17 %	28 %